

Édito

Notre assemblée générale, vendredi 10 octobre, est l'occasion de remercier, au nom des malades, l'ensemble des personnes qui contribuent à la réussite d'une collecte de sang : les donateurs de la commune ou de plus loin, l'ensemble des bénévoles, les élus...

34% des Français sont prêts à donner. Or seulement 4% de la population en âge de donner participe aux collectes. La remise des diplômes à nos plus fidèles donateurs est donc un geste de remerciement fort.

Vous êtes 135 cette année à être décorés. Votre fidélité nous encourage. Elle témoigne d'une vraie solidarité envers les malades. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de votre soutien pour continuer notre mission, et de la force de votre témoignage pour ramener d'autres donateurs.

Jean-Claude Guégan
Président de l'ADSB Rezé

Sommaire :

- **L'heure est aux bonnes résolutions**
- **Un cœur artificiel implanté sur un patient à Nantes**
- **Les entretiens pré-dons réalisés par des infirmiers**
- **Le Salon du disque de retour à la Trocardière**

L'heure est aux bonnes résolutions

108 candidats au don, dont 8 nouveaux donateurs, se sont présentés à notre collecte du mois d'août. Cela faisait 7 ans que nous n'avions pas enregistré un résultat aussi faible sur une collecte ! La raison de cette baisse brutale est certainement liée aux départs en vacances. La rentrée est synonyme de reprise de l'activité hospitalière, qui engendre une hausse de la consommation en produits sanguins. C'est l'heure de prendre de bonnes résolutions. De plus, l'épidémie de chikungunya qui sévit aux Antilles touche fortement la population des donateurs... Pour répondre aux besoins, la métropole achemine chaque semaine 300 poches de sang à destination des patients antillais. Aussi, pour cette rentrée nous vous invitons à vous mobiliser et à encourager votre entourage pour impulser une réelle reprise de la collecte.



Un cœur artificiel implanté sur un patient au CHU de Nantes

Pour la deuxième fois depuis décembre 2013, un cœur artificiel a été implanté il y a plus d'un mois sur un patient, cette fois au CHU de Nantes. Ce cœur artificiel *Carmat*, une bio-prothèse de haute technologie, a été implanté avec succès. « *Tout se serait très bien passé, mais on ne sait rien du patient* », a indiqué, jeudi 4 septembre, *Libération* sur son site internet état de cette nouvelle intervention faite « *dans la plus grande discrétion* ».

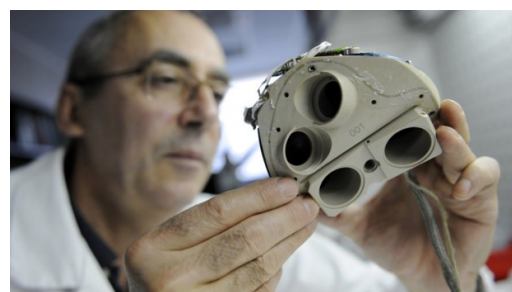
Cette opération a été menée par l'équipe du Pr Daniel Duveau. Ce dernier était l'un des chirurgiens présents, avec le professeur Christian Latrémouille, lors de la première implantation d'un cœur artificiel *Carmat* à l'hôpital Georges-Pompidou à Paris le 18 décembre 2013. Le premier malade, âgé de 76 ans, souffrait

d'une grave insuffisance cardiaque. Il est mort 75 jours après la pose de la bioprothèse. Une défaillance technique

de l'appareil avait été évoquée pour expliquer ce décès.

Après sa mort, le 2 mars, la société *Carmat* avait précisé qu'elle maintenait son programme d'essais comprenant quatre patients « *au pronostic vital engagé à brève échéance* ». Elle a annoncé le 16 juillet avoir été autorisée à reprendre les essais de son cœur artificiel.

La société avait plaidé que le critère de succès retenu pour ces premiers essais était la « *survie des patients à 30 jours* » et qu'« *avec 74 jours de survie* », la première implanta-



tion était « *pro-bante* ». Le cœur artificiel *Carmat* n'est pas destiné à faire patienter un malade en attente de greffe mais à remplacer définitivement le cœur défaillant.

Cette prothèse présente la particularité d'être recouverte à l'intérieur de « *bio-matériaux* » tirés de tissus animaux, afin d'éviter d'avoir à donner au malade des anticoagulants qui empêchent la formation de caillots. En raison de son poids (900 grammes), ce modèle est réservé pour l'instant à des gens présentant une certaine corpulence.

Les entretiens pré-dons réalisés par des infirmiers



Le Journal officiel a publié le 14 septembre un décret modifiant des règles relatives aux activités de transfusion sanguine à l'Etablissement français du sang (EFS), autorisant notamment la réalisation de l'entretien préalable au don du sang par des infirmiers, à titre expérimental et sous certaines conditions.

La directrice adjointe des affaires juridiques de l'EFS, Karine Bomarel, a déclaré que la mise en place de ce dispositif était très attendue par les services

de l'établissement public. « L'entretien pré-don est déjà réalisé dans de nombreux pays par du personnel non médical »,

a-t-elle relevé. Une première expérimentation menée en France en 2006-2007 a permis l'ouverture de l'entretien pré-don à des infirmiers dans les régions de Bourgogne-Franche-Comté, Poitou-Charentes, Centre et Pays-de-la-Loire.

« Cette initiative a démontré que les infirmiers pouvaient réaliser des entretiens pré-dons avec fiabilité et efficacité. Le nouveau décret prévoit l'instauration d'un dispositif expérimental similaire, sur l'en-

semble du territoire pour une durée de deux ans. »

Dans le détail si un risque de contre-indication apparaît durant l'entretien, ou lorsque la cause de la contre-indication n'est pas comprise par le donneur, ou si celui-ci le demande, l'infirmier ou l'infirmière fera appel au médecin responsable de collecte. En outre ce dernier continuera d'assurer les entretiens aux primo-donneurs.

L'article du décret concernant l'entretien pré-don par des infirmiers, entrera en vigueur six mois après sa publication, soit le 15 février 2015. Ce dispositif a vocation à être pérennisé car il représente un des objectifs de l'EFS. Solliciter des infirmiers à la place des médecins pour l'entretien pré-don permettra à l'EFS de palier à la pénurie de médecins de collecte.

Le Salon du disque de retour à la Trocardière



Appel à tous les fans de disques pour la 8e édition du Salon international du disque de Nantes. Cet événement, organisé par les Donneurs de sang de Rezé, est devenu au cours des années LE rendez-vous incontournable des fans de musique, des collectionneurs, des DJs et autres amateurs de vinyle. Avec plus de 80 détaillants, disquaires professionnels, maisons de disque et grands collectionneurs de toute la France, et même de plus loin, le salon offre le plus grand

large choix de vinyle, de CD et de produits dérivés de tout le grand Ouest. Ne soyez pas surpris si vous croisez des vedettes à la recherche de leurs propres productions originales. Le salon du disque de Nantes, c'est aussi des show-cases, des dédicaces, des rencontres avec des artistes, des journalistes, des auteurs, des photographes, des maisons de disque...

Il y en a pour tous les goûts : yé-yés, pop-rock, métal, reggae, R'n B... Et toutes les



bourses, des albums soldés aux disques d'or, en passant par les disques neufs et d'occasion. Tous les formats y sont représentés : vinyle, CD, Blu-ray, DVD, flexi, picture-disc... Contrairement à la vente sur internet, on peut toucher, vérifier l'état du disque et de sa pochette, en négocier le prix. A découvrir aussi : une superbe expo sur les picture-discs.

Samedi 15 novembre de 13h à 19h; Dimanche 16 novembre de 10h à 18h. Entrée 2 €.

Prochaines collectes

à Rezé

Samedi 20 décembre
de 8 h à 12 h,
à la Maison de quartier
de Ragon

aux Sorinières

Mardi 21 octobre
Mardi 16 décembre
de 16h à 19h30, salle
Hippolyte Derouët

au Bignon

Jeudi 20 novembre
de 16h30 à 19h30
salle polyvalente

Peut-on bénéficier d'un test de dépistage du sida ?

Le dépistage du HIV fait partie des tests réalisés lors des examens de contrôle. Les personnes souhaitant en bénéficier peuvent se rendre dans les centres de dépistage anonymes et gratuits ou dans un laboratoire d'analyses médicales. En aucun cas dans un centre de collecte ! Le fait de se présenter uniquement pour un test VIH après une conduite à risque peut constituer un danger pour la santé du malade qui reçoit le sang, en raison de l'existence d'une période silencieuse. Pendant cette période appelée « fenêtre sérologique », vous pouvez être porteur du virus mais aucun test ne peut encore le détecter.

Le Globule

Associations pour
le don de sang bénévole
Rezé : tél. 02 40 32 85 40
Les Sorinières - Le Bignon :
tél. 02 40 04 49 04

Retrouvez-nous sur internet

www.dondusang-reze.net